

Médecins agréés pour le contrôle de l'aptitude à la conduite exerçant dans d'autres départements

Arrêté préfectoral du 28 novembre 2017

Maine-et-Loire

Dr	Jean-Charles	DELESTRE	02.41.92.00.72	Square de la Gare	49440	CANDE
----	--------------	----------	----------------	-------------------	-------	--------------

Morbihan

Dr	Alban	GIGUET	02.97.48.61.48	19 rue Apollinaire	56190	MUZILLAC
----	-------	--------	----------------	--------------------	-------	-----------------

Vendée

Dr	Jean-Louis	BAILLY	02.51.94.35.29	4 rue de Malpartida	85190	AIZENAY
Dr	Annick	DOUBLIER	02.51.94.35.29	4 rue de Malpartida	85190	AIZENAY
Dr	Marcellin	MEUNIER	02.40.65.62.42	45 avenue de la Mer	85690	NOTRE-DAME-DE-MONTS

RAPPEL : les visites en cabinet ne concernent pas les personnes ayant fait l'objet d'un délit de conduite en état alcoolique ou sous l'emprise de stupéfiants, qui doivent prendre rendez-vous en commission médicale.
(prise de rendez-vous en ligne sur le site www.loire-atlantique.gouv.fr)

ATTENTION : vous devez obligatoirement vous adresser à un médecin de votre département de résidence et il ne doit pas s'agir de votre médecin traitant